

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GENTHOD

Séance du mardi 7 février 2006 à 20h30

Mairie – salle du Conseil

PROCES-VERBAL



Présidence : Mme PORCHET Arlette, présidente

Présents :

- M. ALBERTO Pierre
- M. BAUMGARTNER Andréas
- Mme BOADA Anne
- Mme CADEI Geneviève
- M. COLARUSSO Alessandro
- M. DEROBERT Michel
- M. FEYER Georg
- Mme GOBBI Eve
- M. GRAND René
- M. GUEX Jean-Pierre
- M. LAGRANGE Philippe
- M. REINMANN Bruno
- M. RYCHNER Georges
- M. STALDER Michel

Excusés :

- M. BUCHETTI Pierre-Antoine
- Mme EPARS Françoise

Assistent :

- Mme HUMBERT Yvonne, maire
- M. SCHMULOWITZ Joël, adjoint
- M. MOTTIER Gérald, adjoint



Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 novembre 2005
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications de la Mairie
4. Propositions du Maire
5. Tour de table des commissions
6. Propositions individuelles et questions
7. Huis clos (naturalisations)



La présidente ouvre la première séance de l'année 2006, souhaite la bienvenue et une bonne et heureuse nouvelle année à toutes les personnes présentes. Elle excuse l'absence de M. Pierre-Antoine BUCHETTI.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 15 NOVEMBRE 2005

Le procès-verbal n'appelant aucune remarque, il est adopté à l'unanimité des personnes présentes lors de ce Conseil.

2. COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

La présidente communique les informations suivantes :

- ***Création d'un Groupement des présidents des Conseils municipaux des communes de la rive droite du lac***

Le 16 novembre dernier, les sept présidents concernés se sont rencontrés et ont décidé de poursuivre la création d'un groupement apolitique.

Le 1^{er} février, ils ont poursuivi la discussion sur les modalités de la création de ce groupement des délibératifs. Ils souhaitent aussi élaborer un règlement et aborder des sujets communs tels que la sécurité, les sports, la petite enfance et le développement durable.

L'objectif pour la prochaine législature serait la participation de deux personnes aux séances, soit le président en cours et un délégué élu pour 4 ans par le Conseil municipal au début de chaque nouvelle législature, cela afin d'assurer un suivi.

Lors de la prochaine séance, qui se tiendra le 1^{er} mars à 19h00 à Pregny-Chambésy, avec comme objectif la discussion dans un premier temps du développement du sport dans la région, les vice-présidents des conseils municipaux, ainsi que les présidents des commissions culture, sports et loisirs de chaque commune, seront également convoqués.

M. ALBERTO estime qu'il y a un doublon avec le Groupement exécutif des communes de la rive droite du lac et souhaite connaître le but de ce nouveau Groupement.

Mme PORCHET indique que sa création a été à l'instigation de M. Claude GENECAUD, de Versoix, qui estimait qu'il y avait un manque flagrant de communication au sein des mairies. Ce Groupement a uniquement un but d'échanges et de discussions.

Mme le maire précise que le Groupement des communes de la rive droite du lac a été créé il y a plus de 30 ans, lorsque l'aéroport avait un projet de construction de pistes en baïonnette qui supprimait le village de Collex. Depuis lors, il est à l'origine de la ligne V des TPG sur la rive droite, du Gicord, ou encore de l'OPC Valavran. Son but est d'échanger des idées, il n'a pas de statuts, pas de règlement, et n'a aucun pouvoir.

Mme le maire a été invitée à participer à la première séance de ce nouveau Groupement et s'est rendu compte que dans certaines communes il y avait effectivement un manque de communication important de l'Exécutif face au Délibératif.

- ***Remerciements***

L'équipe éducative et les enfants des Petits-Loups remercient chaleureusement les autorités pour la nouvelle aire de jeu du mail Lullin.

Mme et M. SCHLEMMER sont très reconnaissants de l'attention reçue à Noël et remercient l'Exécutif et le Conseil municipal pour leur dévouement grâce auquel il fait si bon vivre à Genthod.

3. COMMUNICATIONS DE LA MAIRIE

- **Droits politiques en matière communale des ressortissants étrangers**

La votation populaire du 24 avril 2005 approuvant l'initiative populaire IN 123 « J'y vis, j'y vote » a introduit dans la Constitution de la République et canton de Genève un nouvel article 42 qui prévoit que :

1 Les ressortissants étrangers, ayant leur domicile légal en Suisse depuis 8 ans au moins, exercent les droits de voter et de signer des initiatives et des référendums en matière communale à leur lieu de domicile.

Cette nouvelle disposition constitutionnelle est aujourd'hui exécutoire et d'application directe. Le Conseil d'Etat a d'ores et déjà pris les mesures administratives utiles pour inscrire au rôle des électeurs et électrices en matière communale les personnes concernées.

En ce qui concerne le cercle des étrangers dont le séjour est soumis au régime extraordinaire, soit celui des diplomates et fonctionnaires internationaux, le droit international public ne permet pas de conférer les droits politiques sur le plan communal à des diplomates. En revanche, les fonctionnaires internationaux et leurs familles peuvent en principe bénéficier des nouveaux droits politiques, pour autant qu'ils y consentent expressément et que l'organisation internationale qui les emploie les y autorise.

- **Opérations électorales 2006 et 2007**

La date de l'élection des conseillers municipaux est fixée au **dimanche 25 mars 2007**.

La date de l'élection des magistrats communaux est fixée au **dimanche 29 avril 2007**.

Le délai pour le dépôt des listes des candidats au service des votations et élections est fixé pour les conseillers municipaux au **lundi 26 février 2007** avant midi et pour les magistrats communaux au **lundi 2 avril 2007** avant midi.

- **Panneaux pour places de jeux et terrain de sport**

Les panneaux suivants demandés seront posés ces prochains jours.

1) L'utilisation des jeux est placée sous la responsabilité des parents. La Mairie

2) L'utilisation des installations sur le terrain de sport est placée sous la responsabilité des usagers. La Mairie

- **Rénovation du Presbytère**

Autorisation définitive délivrée par le DCTI pour la rénovation du presbytère qui se cantonnera presque essentiellement à des rénovations et améliorations mineures à l'intérieur du bâtiment.

- **Télé-réseau**

Situation au 31 janvier 2006 pour le secteur n° 3 (Pralay, Rennex, Hutins-Goulus) : sur un potentiel de 56 villas, 6 contrats signés, 5 refus confirmés, et 45 villas en suspens.

Pour le secteur n° 6 (Pré-Roset, Fauvette, Moissons) : sur un potentiel de 45 villas, 8 contrats signés, 2 refus confirmés, 4 autorisations de passage sur parcelle, 31 villas en suspens.

63 logements font l'objet d'une facturation de l'abonnement au télé-réseau. Le taux de pénétration en rapport à l'objectif fixé dans l'étude de base demeure faible à ce jour (environ 17%).

- **Creux-de-Genthod**

Le marronnier de la terrasse du restaurant a été abattu pour des raisons de sécurité et remplacé par 3 platanes.

- **Mail Lullin**

En réponse à la commission culture, sports et loisirs demandant la fermeture de la petite porte au bas du mail Lullin et la création d'un nouveau passage piétons pour des raisons de sécurité, il est stipulé qu'après analyse de la configuration des lieux avec M. ERICHELLI du DCTI et une éducatrice des Petits-Loups, la fermeture de cette porte est inutile, le problème étant la sortie depuis le Saugy. Le problème est quasi insoluble au vu de l'endroit.

M. GUEx suggère de remplacer la ligne jaune existante par un muret d'un mètre de haut. Cette proposition ne peut être retenue étant donné l'utilisation de ce tronçon par les transports publics.

- **Sécurité publique**

Un agent Securitas a été mandaté pour accompagner les usagers du dernier train s'arrêtant au Creux-de-Genthod vers minuit, ceci afin d'éviter les déprédations importantes constatées ces derniers temps.

4. PROPOSITIONS DU MAIRE

La Mairie demande à la commission de la sécurité publique de rédiger une résolution demandant l'ouverture permanente du poste de police de Versoix, en vue d'agir pour une meilleure sécurité de notre région où la population est en constante augmentation. Le Conseil municipal de Versoix a soutenu la même demande.

Il y a plus de 8 ans, il était question de la fermeture de ce poste, la Commune de Genthod avait alors lancé une pétition pour son maintien. Finalement, le conseiller d'Etat chargé du département de justice et police de l'époque décida de diminuer les heures d'ouverture, soit 2 heures de présence par jour.

Cette demande sera étudiée en commission de la sécurité publique.

5. TOUR DE TABLE DES COMMISSIONS

Commission des bâtiments

En 2005, la commission des bâtiments s'est réunie huit fois. Une neuvième séance, très importante pour la commission, a eu lieu en décembre avec la présence des présidents de commission qui ont débattu des besoins immobiliers de la commune et des priorités dans leurs réalisations.

La synthèse de cette réunion a déjà été débattue en commission des bâtiments le 10 janvier dernier.

1) Les travaux pour 2005 ont été :

- L'ouverture du chantier de l'immeuble communal qui portera les Nos 10, 12, et 14 du ch. de la Mairie et offrira 17 appartements
- Le choix du label Minergie, du mode de chauffage et de l'étendue du chauffage à distance
- La rénovation du chauffage du rural
- La demande d'autorisation pour la transformation de la « maison Leuba » qui contient actuellement 3 appartements et en offrira 6
- La réfection de la cuisine du Tennis-club

2) Les projets pour 2006 sont :

- Le début des travaux dans la « maison Leuba ».... si tout va bien
- L'étude du projet de construction d'un bâtiment de services « Voirie » ou « Voirie-Pompiers »
- L'étude du projet de bâtiment communal dans le prolongement de la salle de gymnastique de l'école

- L'étude de l'occupation future du rural
- L'assainissement des fondations du Tennis-club
- La modernisation et l'automatisation de l'éclairage des couloirs de l'école

Il est évident que la population est nostalgique du passé et que ces mutations sont souvent douloureuses bien qu'utiles, voire indispensables. En effet, les habitants prennent de l'âge et certains aspirent à passer d'une villa à un appartement, que ce soit des jeunes qui cherchent leur indépendance ou que ce soit les parents ou grands-parents qui n'ont plus beaucoup de courage pour le jardinage ou la montée des escaliers.

Tous souhaitent rester sur leur commune. Les nouvelles constructions permettront ces rocade. Elles fourniront aussi les services que la population grandissante est en droit d'attendre de la commune.

Le président de la commission des bâtiments saisit cette occasion pour remercier les commissaires et l'Exécutif pour leur efficace participation et pour la qualité très constructive des débats.

Commission de la sécurité publique

L'inspection de la Cie des sapeurs-pompiers a eu lieu le 17 septembre 2005. M. BAUMGARTNER remercie les membres présents lors de cette journée.

La commission déplore la difficulté à trouver des patrouilleuses scolaires au vu de la quantité de signataires de la pétition.

La Mairie fera un appel d'offres dans la presse officielle.

Commission scolaire et bibliothèque

Réunie à trois reprises, la commission a :

- Effectué un bilan de la Fête des promotions 2005
- Etabli le budget 2006
- Organisé la rencontre permettant à 135 enfants de chanter pour les aînés avant Noël
- Eté informée que 78 enfants de l'école de Genthod ont participé à la Course de l'Escalade
- Pris connaissance d'une augmentation de la fréquentation du parascolaire

De plus, la commission a accepté la demande du corps enseignant d'étudier l'aménagement de nouveaux jeux dans le préau. Pour cela, elle a mandaté Mmes BOADA et CADEI pour élaborer un projet avec deux enseignants d'ici début septembre.

L'organisation de la Fête des promotions 2006 est en bonne voie, un groupe de Guggenmusik, le mur de grimpe, la pêche miraculeuse, le carrousel, les poneys et un nouvel orchestre ont d'ores et déjà été réservés. M. MIRANDA confectionnera les repas et les sociétés communales sont convoquées le 21 mars prochain pour l'attribution des autres stands. L'offre permettant d'agrandir la surface de la tente a été refusée, le surcoût de Fr. 11'500,00 occasionnait un dépassement important du budget, et le risque de pluie a été jugé peu important. C'est donc la même tente que l'an dernier qui sera réservée.

Commission culture, sports et loisirs

Depuis le dernier compte-rendu, les membres de la commission culture, sport et loisirs se sont réunis à quatre reprises, dont une fois avec la commission sociale.

Les délégués de la commission qui suivent le projet de la Vigne-Blanche ont rencontré leurs homologues de Bellevue le 17 janvier.

- **Centre sportif de la Vigne-Blanche.**

Les membres de la commission ont décidé d'entrer en matière sur la construction d'un centre sportif intercommunal avec la Commune de Bellevue ; coût estimé à Fr. 3'200'000,00.

Ils ont demandé la création d'un groupe d'étude bi-communal, désigné Mme BOADA et MM. BUCHETTI et GUEx pour en faire partie et recensé, avec les membres de la commission sociale, les attentes et besoins de la Commune de Genthod.

La première réunion du groupe d'étude a eu lieu en présence de l'architecte, M. ROUSSET, qui avait élaboré les deux premiers projets. Après un tour de table, qui a permis à chaque partie de préciser les attentes, un consensus s'est fait sur différentes constructions (buvette) alors que d'autres sont restées à l'étude (mur de grimpe). L'architecte a été mandaté pour présenter un troisième projet qui tienne compte des propos échangés (consensus et divergences).

- **Rénovation du stade de Collex**

Les locaux du club de football de Collex étant vétustes, voire dangereux, un projet de reconstruction est prévu. Suite à une demande de participation financière, pour ne pas être uniquement des contributeurs sans responsabilité, les membres de la commission ont demandé à l'Exécutif d'envisager, avec les membres des autres exécutifs concernés, la création d'une association intercommunale.

Ils se sont par ailleurs déclarés favorables à une participation financière à ce projet, de l'ordre de Fr. 300'000,00.

- **Aménagement du ponton du parc Lullin**

Après étude de différents projets, les membres de la commission ont retenu un projet de rénovation-élargissement du ponton, complété par la construction d'une plate-forme « carrée » du côté lac.

Le coût estimé de ce projet est de Fr. 170'000,00.

L'Exécutif ayant présenté ce projet à l'Etat de Genève, la commission attend son feu vert pour présenter au Conseil un projet de délibération sur cette réalisation.

- **Aménagement d'une bulle au Tennis Club de Genthod**

Pour ses vingt ans, le TCG projette de couvrir les courts 1 et 2 par une bulle pour la saison d'hiver. Un groupe de membres a élaboré un projet prenant en compte l'aménagement extérieur nécessaire pour poser une bulle, l'achat de la bulle et son installation. Le financement projeté, environ Fr. 380'000,00, a été réparti entre un financement interne du club à hauteur de Fr. 100'000,00, une subvention de Fr. 180.000,00 demandée au Sport-Toto et un investissement de Fr. 100'000,00 par la commune. La commission a préavisé favorablement la demande et sollicité l'Exécutif pour communiquer cette décision au TCG dans les meilleurs délais. La décision officielle de financer ce projet sera donnée lorsque l'autorisation de construire aura été accordée par l'Etat. Un projet de délibération tenant compte du montant accordé par le Sport-Toto sera alors présenté au Conseil municipal.

- **Bilan des Tréteaux de Genthod**

Sur le plan de l'animation, de la qualité des spectacles, de la fréquentation et des souvenirs inscrits dans la vie gentousienne, la fête a été une grande réussite.

En plus de quatre organisatrices et de M. PORCHET, le personnel de la commune et les jeunes engagés pour gérer les déchets ont également participé à la réussite de cette manifestation.

Sur le plan financier, différents imprévus, la facturation par la Commune de certaines prestations des employés communaux et des pompiers, ainsi que la quantité des spectacles proposés ont provoqué un dépassement de budget d'environ 50%, Fr. 59'000,00 au lieu de Fr. 40'000,00.

La commission remercie la Mairie pour le bilan financier clair et détaillé, prend note qu'il faudra à l'avenir mieux évaluer les dépenses et tenir compte des frais engagés par le travail effectué par le personnel communal, félicite les quatre organisatrices, et approuvera le dépassement en temps voulu.

- **Régio-Nage**

Après une brève présentation du projet Régio-Nage par Mme PORCHET, les membres de la commission ont décidé d'adhérer à cette association et d'inviter M. LEISER, président, lors d'une prochaine commission.

- **Budget**

Comme toutes les autres commissions, les membres de la CSL ont élaboré en septembre leur budget.

Commission des affaires sociales et des naturalisations

La commission s'est réunie à six reprises dont deux pour l'attribution d'appartements.

- **Naturalisations**

Trois dossiers ont été traités, et un nouveau dossier est en cours.

- **Aînés**

Différentes activités ont été organisées, telles qu'une sortie au cirque Knie, un repas au Château de Penthes, une sortie à la Foire de Genève, les chants de Noël des enfants de l'école. Une nouvelle sortie est d'ores et déjà programmée le 20 mai prochain.

- **Attribution d'appartements**

Depuis le mois de septembre dernier, 2 appartements ont été attribués.

- **Aide humanitaire**

Au vu du nombre important de dossiers intéressants, il s'avère souvent difficile de faire des choix. La commission essaie de ne pas trop se diversifier et de ne pas verser systématiquement à de vieux dossiers. Toutefois, beaucoup d'anciens dossiers ont été reconduits, quelques-uns ont été abandonnés et quelques nouveaux projets ont été choisis. Finalement, la commission souhaite soutenir un projet en rapport avec le tremblement de terre survenu au Cachemire indien.

M. DEROBERT indique qu'il a connaissance d'un projet sérieux au Pakistan, il en fera part à Mme BOADA.

- **Enfance**

La crèche s'est ouverte le 12 septembre 2005, 18 personnes ont été engagées, dont une directrice, 6 éducatrices, 5 auxiliaires, 3 aides, une secrétaire-comptable, un cuisinier, et une aide de maison ; beaucoup de postes sont à temps partiel.

51 enfants sont inscrits pour les quatre communes (plein temps et temps partiels), 12 pour Genthod. La crèche est déjà complète pour la rentrée 2006.

La commission se préoccupe du projet de crèche définitive. La mise en route va occasionner beaucoup d'heures de travail, ne serait-ce que pour l'engagement du personnel. Le comité de la crèche actuel se soucie de cette évolution afin de ne pas travailler dans la précipitation et le stress comme pour le projet provisoire.

Commission du génie civil

En 2005, la commission s'est préoccupée de la continuation des travaux d'assainissement, de la modération de trafic à la route de Malagny, dont le résultat a porté ses fruits.

En 2006, la commission s'occupera de la réalisation du parking au chemin des Chênes, du chemin piétonnier de la route de Malagny, de l'éclairage public dans différents endroits du village, des problèmes de sécurité aux abords de la gare et, également, de la réalisation du parking CFF de Genthod-Bellevue.

Commission de l'environnement

En 2005, elle s'est principalement préoccupée de la récupération des déchets lors des manifestations communales, de l'organisation de la journée nature à l'Observatoire de Sauverny, et d'un projet de table d'orientation au Creux-de-Genthod.

En 2006, elle va analyser le problème du doublon de la déchetterie, préparer le concours Village fleuri, et des contacts ont d'ores et déjà été pris pour l'organisation d'une journée nature à l'Aéroport, qui présentera ses activités concernant l'environnement.

Commission des finances

Outre l'élaboration du budget, elle a présenté ses conclusions lors du dernier Conseil. M. GRAND remercie l'Exécutif et les commissions de permettre que ce budget soit un succès.

Commission de l'aménagement du territoire

Elle se préoccupe toujours du plan d'aménagement du territoire, dont elle a reçu encore une nouvelle version. Elle s'est aussi penchée sur les chemins privés et recevra les pétitionnaires lors sa première séance.

Commission de coordination

Elle s'est réunie le 13 décembre et a abordé les besoins en locaux sur le plan communal, a dressé un inventaire et les priorités, et a renvoyé ce dossier à la commission des bâtiments.

6. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET QUESTIONS

- M. REINMANN félicite pour l'initiative visant à sécuriser la halte du Creux-de-Genthod en mandatant un agent Securitas, mais il pense que ce n'est pas suffisant pour contrer certains agissements et actes de vandalismes dans ce secteur.

Mme le maire précise qu'il a été demandé à Securitas d'évaluer la situation. Il semblerait que les premiers effets de cette présence soient très positifs. La Mairie a écrit aux CFF pour leur faire part du portail qui s'ouvre et est, par conséquent, dangereux. Les CFF ont répondu que des personnes l'ouvraient régulièrement, ce qu'ils regrettent. Ils vont mandater leur équipe pour la réparation.

- M. GRAND demande si le départ de l'entreprise Franck Muller pour le canton du Jura aura des conséquences pour Genthod.

A priori, Mme le maire ne pense pas, car cette entreprise a besoin de son siège à Genthod pour l'appellation « Genève ».

M. DEROBERT souligne que le nouveau projet de développement est un clone de ce qui avait été imaginé pour Genthod, et refusé par l'Etat.

- M. GUEx souhaite une réponse à la rumeur qui court concernant l'achat du terrain de la nouvelle crèche intercommunale qui semblerait être convoité par d'autres acheteurs.

Mme HUMBERT relève que le déclassement de ce terrain, actuellement en zone agricole, se fera facilement du fait de sa future utilité publique et que pour l'instant, le projet est nullement stoppé. Elle souligne encore qu'en cas de retard la Commune de Pregny-Chambésy ne mettra évidemment pas à la porte la crèche provisoire.

Mme GOBBI souligne que les pavillons se dégradent vite, et qu'il est impératif et urgent de ne pas trop perdre de temps pour la construction de la nouvelle structure.

Mme le maire répond que les Exécutifs sont conscients de ce problème.

La séance publique est levée à 21h30.

7. HUIS CLOS (NATURALISATIONS)

Le secrétaire
Michel STALDER

La présidente
Arlette PORCHET